

Objectifs : Obtenir l'attestation Certibiocide

Programme :

Accueil des participants :

Recueil des attentes, tour de table et présentation du programme

Contenu :

Bases réglementaires :

Décrets et arrêtés officiels

Limiter la mise sur le marché de substances actives biocides :

Les produits rodenticides

Les produits désinfectants

Les produits insecticides

La gestion des déchets

Modalités pédagogiques :

Formation dans nos locaux, salle de cours équipée de vidéoprojecteur, Les formateurs privilégient les échanges.

Evaluation :

Un questionnaire valide les compétences acquises au cours de la formation

Public :

Professionnels de la lutte contre les nuisibles, de l'entretien de site, entretien, service et conseil

- Bilan de la formation : Bilan de la formation, fiche de satisfaction et attestation de formation

Pour plus de précisions, contactez le secrétariat du CFPPA :
cfppa.valdoie@educagri.fr

Informations pratiques :

Horaires de formation : 8h30-12h et 13h30-17h

Parking visiteurs sur le parking du gymnase

Monceau

Restauration collective possible

(sauf pendant les congés scolaires)

Tarifs (net de taxes) :

Coût de la formation : 525 €



CFPPA - CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES

95 rue de Turenne - 90300 VALDOIE

Tel : 03 84 58 49 62

cfppa.valdoie@educagri.fr

www.cfppavaldoie.fr

n° Siret 19900246000012 - n° Existence 4390P000790 - APE : 8532Z